

Dossier spécial **Prévoyance**

Comment limiter les effets d'une interruption de carrière



Laura Lapreta
Conseillère en clientèle,
PensExpert SA

Les modèles familiaux et les modes de travail sont aujourd'hui plus diversifiés que jamais. Le travail à temps partiel et un nombre croissant de familles recomposées en font partie. A ce jour une disparité importante existe encore entre les hommes et les femmes, entraînant des conséquences financières importantes pour ces dernières.

Trois femmes sur cinq contre seulement un homme sur cinq travaillent à temps partiel¹. Les femmes s'occupent encore souvent des enfants au sein des ménages. D'autant plus quand l'homme a un bon revenu ou qu'il est très engagé dans son travail, c'est généralement la femme qui réduit ou interrompt son activité professionnelle. Les conséquences financières sont réelles et importantes pour les femmes concernées.

Travailler à temps partiel signifie avoir un salaire plus bas. Si l'activité professionnelle cesse complètement, alors les femmes ne sont plus couvertes par la caisse de pension. Un revenu plus faible entraîne des insuffisances en matière de prévoyance et des lacunes dans la fortune privée. Près de la moitié des femmes n'ont pas de rente de retraite d'une caisse de pension. Pour l'autre moitié, la rente de retraite est en moyenne 63% inférieure à celle des hommes².

Lors d'une interruption de carrière ou d'une activité à temps partiel, les femmes épargnent moins et constituent une fortune de prévoyance inférieure à celle des hommes. Le plus souvent aussi les femmes investissent moins dans leur fortune privée que les hommes³. Et ceci est d'autant plus important si elles ne cotisent pas ou peu à une caisse de pensions.

Plus de 60% des femmes disent combler cette lacune de prévoyance en confiant les affaires financières à leur conjoint. Quatre femmes sur cinq sont encore confrontées à cette problématique à un moment de leur vie, notamment lors du décès du conjoint ou lors de la rupture de leur relation⁴. Alors, que faut-il faire? L'exemple qui suit montre les effets d'une interruption de carrière de 10 ans sur les avoirs de retraite d'une caisse de pension et ce que les femmes peuvent entreprendre à ce sujet. La bonne nouvelle est qu'il existe des possibilités de combler les lacunes dans le 2^e pilier. Idéalement ces lacunes pourraient être même entièrement résorbées.

L'exemple

Elena a la trentaine, a étudié le droit, est mariée et attend son premier enfant. Elle souhaite prendre du temps pour sa famille. Comme son mari a un très bon salaire et qu'il est soucieux de sa carrière, Elena décide de renoncer à son emploi. Son époux poursuit alors sa carrière à 100%. Suite à l'abandon de son emploi, Elena doit transférer ses avoirs de caisse de pension sur un compte ou un dépôt de libre passage. Puisque ces avoirs lui appartiennent, elle peut décider, si et comment elle souhaite les investir. Avant de cesser son activité, Elena vérifie si elle doit verser une somme supplémentaire dans sa caisse de pension.

Dans le cas d'Elena, ce contrôle est secondaire, car elle transfère ses avoirs de la caisse de pension sur un compte ou un dépôt de libre passage personnel après son rachat dans la caisse de pension (cessation d'activité pour s'occuper de son enfant). Si le montant racheté reste dans la caisse de pension, il est essentiel de clarifier au préalable certains points. Entre autres, «l'état de santé» de la caisse de pension. Qu'est-ce qu'il advient du capital racheté si la personne décède ou devient invalide avant la retraite ou change d'emploi et donc de caisse de pension? En outre, elle doit tenir compte dans sa réflexion de la

progressivité du barème d'imposition lors du rachat, ainsi que du taux d'intérêt octroyé par la caisse de pension et de son horizon temporel. Des conseils à ce sujet ne sont pas dénués de sens.

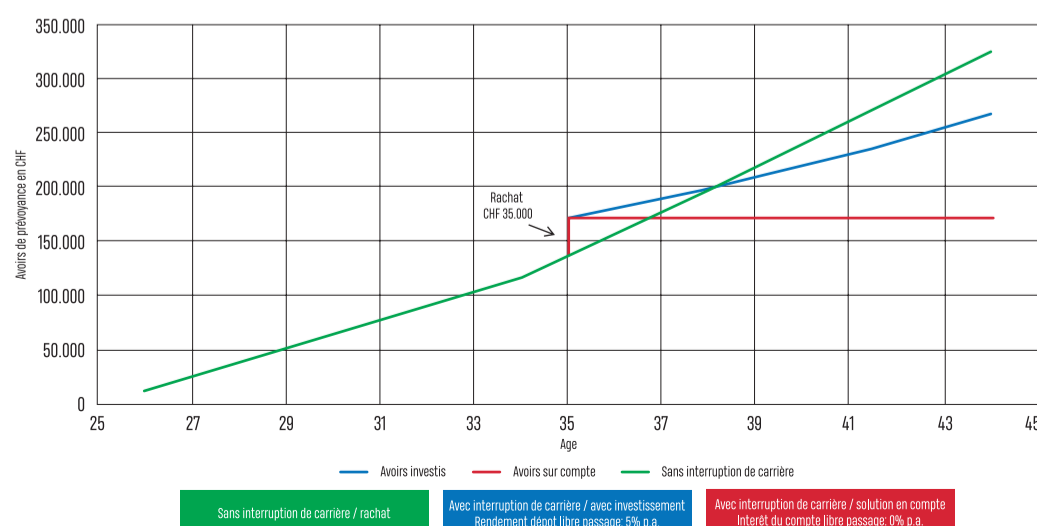
Selon son certificat de la caisse de pension, la capacité de rachat maximale est de 35.000 francs. Afin de combler en partie les lacunes de prévoyance et de réduire les impôts, elle effectue un rachat dans la caisse de pension. Comme Elena prévoit une pause prolongée, elle se demande si elle doit investir ce capital.

De plus, les avoirs de libre passage ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu ni à l'impôt sur la fortune. Les placements en titres dans le cadre du libre passage présentent donc certains avantages par rapport aux placements dans la fortune privée. Dans le cas d'un compte de libre passage, le montant déposé à ce jour et vraisemblablement dans les années futures, n'est pas ou peu rémunéré. En revanche, si elle investit son avoir de libre passage avec une part d'actions plus élevée, le rendement pourrait potentiellement réduire considérablement la lacune de prévoyance. Elena obtient également un retour d'investissement sur le rachat de 35.000 francs et ceci constitue un effet positif supplémentaire.

Le graphique ci-dessous présente trois scénarios possibles d'évolution de la fortune de prévoyance d'Elena entre 35 et 45 ans. Si Elena ne cesse pas son activité, ne procède à aucun rachat dans la caisse de pension et reste assurée auprès de sa caisse de pension actuelle, elle aura un avoir d'environ 325.000 francs à l'âge de 45 ans (courbe verte). Si Elena laisse sa prestation de libre passage sur un compte sans intérêt pendant les dix années (courbe rouge), elle ne disposera que d'environ 172.000 francs, soit presque la moitié moins. Toutefois, si Elena investit sa prestation de libre passage, l'expérience montre que la différence est considérablement réduite. Avec un rendement moyen de 5%, elle obtiendra un avoir d'environ 267.000 francs à l'âge de 45 ans (courbe bleue). Avec un rendement d'environ 7,5%, la différence est même entièrement compensée.

Grâce à cet investissement, le congé parental n'érode pas la prévoyance d'Elena. Elle a également acquis une expérience précieuse en matière d'investissement et est maintenant prête à investir sa fortune privée. Quelle que soit l'évolution de sa vie privée, elle contrôle elle-même ses finances. ■

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE AVEC ET SANS INTERRUPTION DE CARRIÈRE



Source: CEIC, estimations d'UBS, Refinitiv Datastream, mars 2021

1) Office fédéral de la statistique, 2021

2) ESPA/SESAM 2012, Calculs de la Haute école spécialisée bernoise

3) Enquête de l'Institut des services financiers de Zug,

Haute Ecole de Gestion Lucerne, 2018

4) UBS Investor Watch, 2019

Les placements en titres dans le cadre du libre passage présentent certains avantages par rapport aux placements dans la fortune privée.